

Image not found or type unknown



Lien inexistant du père avec son fil et changement de nom.

Par **toune**, le **06/01/2008** à **13:50**

Mon ex-mari(divorcés par consentement mutuel en juin 2007 et séparés de corps en juillet 2005) ne crée aucun lien avec son fils (âgé de bientôt 3 ans).rnEn revanche, il paie régulièrement la pension alimentaire.rn Cet enfant ne connaît pas son père.rnCette attitude de désintérêt, si elle persiste, peut-elle lui être préjudiciable? Si oui, quelle est la durée moyenne avant de réengager une procédure?(la pension alimentaire étant minime par rapport à son salaire).rn rnIl apparait sur ses chèques bancaires qu'il a changé de nom. Suis-je en droit de lui demander un document confirmant ce changement de nom. Notre fils porte son nom précédant.rn rnMerci pour les eventuelles réponses,rn rn Cordialement,rn CB